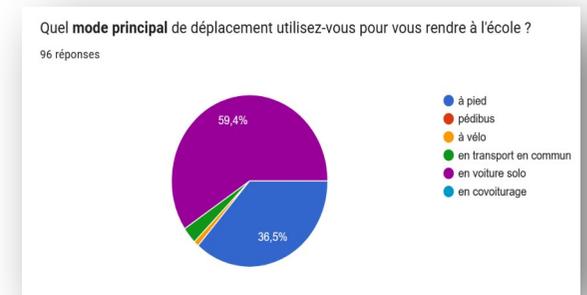




- Réaliser une enquête auprès des parents d'élèves, des élèves et du personnel qui fournit des éléments objectifs indispensables à l'avancée de la démarche (quantitatifs et qualitatifs) et qui légitimeront les actions à entreprendre, permet l'expression de toutes les personnes, précise les usages, les dysfonctionnements et le ressenti des usagers, etc.

- L'implication de la communauté scolaire (enseignants, personnel scolaire, parents et enfants) à la réflexion et aux choix d'actions, peut également être complété par un travail pédagogique pour une forte appropriation). Le fait de vouloir rééquilibrer les modes de déplacements au profit de la marche, du vélo ou des transports collectifs contribue à montrer aux enfants que des déplacements peuvent être réalisés autrement qu'en voiture (fonction éducative).



### Les solutions techniques proposées

- > création de zones de circulation apaisées (zone 30, zone de rencontre, aire piétonne)
- > mise en place de rue scolaire (fermeture de la voie à la circulation motorisée pendant les heures d'entrée/sortie), afin d'améliorer le confort de cheminement des piétons et des cyclistes en vue d'une concertation et d'une décision politique.
- > installation de stationnement vélo à l'extérieur et à l'intérieur de l'école (possible aussi à l'intérieur)
- > stationnement personnes à mobilité réduites en veillant à réaliser des cheminements adaptés (penser aux personnes malvoyantes notamment).



Pour en savoir + :

- diaporama
- <https://www.cerema.fr/fr/actualites/pacifier-abords-ecoles-marseille-favoriser-mobilite>